RevueEl-Ryssala desétudesetrecherches en sciences humaines

Volume : 11 / N° : 03/ 2026. PP 229-239

PISSN : 2543-3938 - EISSN : 2602-7771

L'Enseignement de l'écrit en classe de FLE" à l'université algérienne :

« Entre Pratiques Actuelles et Perspectives d'Amélioration »

Teaching Writing in FLE Classes at Algerian Universities: Between Current Practices and Perspectives for Improvement

GHOUL Zahia

[1] **Université Oum El Bouaghi / ALGÉRIE**

zahia.ghoul@univ-oeb.dz

ORCID iD Link (https://orcid.org/0000-0001-5240-9578

Reçu: 07/06/2026 **Accepté**: 10/09/2026

Résumé: Cet article analyse l'enseignement de l'écrit en Français Langue Étrangère (FLE) à l'université algérienne, dans un contexte multilingue caractérisé par l'interaction entre arabe dialectal, berbère, arabe standard et français. Il met en évidence l'importance de la compétence scripturale pour la réussite académique et l'insertion professionnelle, tout en soulignant les difficultés récurrentes des étudiants liées à la cohérence textuelle, à la clarté et à la richesse lexicale, souvent influencées par l'oral.

À partir du cas du département de français de l'université d'Oum El Bouaghi, cette étude examine les contenus et le volume horaire consacrés à l'écrit, ainsi que les pratiques pédagogiques adoptées. Les résultats révèlent un décalage entre les dispositifs d'enseignement et les besoins réels des apprenants, notamment dans les filières scientifiques. L'article propose des perspectives d'amélioration fondées sur l'intégration d'outils numériques, le développement de l'écriture collaborative et la mise en place d'une évaluation formative favorisant la créativité. Il souligne également la nécessité de former les enseignants aux approches innovantes et de repenser les curricula afin de renforcer progressivement les compétences rédactionnelles des étudiants tout au long du cursus universitaire.

Mots clés : *Didactique de l'écrit ; Enseignement universitaire ; FLE ; Multilinguisme ; Pratiques pédagogiques ; Production écrite*

Abstract: This article examines the teaching of writing in French as a Foreign Language (FLE) within Algerian universities, in a multilingual context where dialectal Arabic, Berber, Standard Arabic, and French coexist. It highlights the crucial role of writing skills in academic success and professional integration, while pointing out students' recurring difficulties related to textual coherence, clarity, and lexical richness, often influenced by oral practices.

Based on the case of the French department at the University of Oum El Bouaghi, the study analyzes course content, allocated instructional time, and prevailing teaching practices. The findings reveal a gap between pedagogical approaches and students' actual needs, particularly in scientific fields.

The article proposes several avenues for improvement, including the integration of digital tools, the development of collaborative writing activities, and the implementation of formative assessment that fosters creativity. It also emphasizes the need for teacher training in innovative methodologies and for curriculum redesign aimed at progressively strengthening students' writing skills throughout their academic journey.

Keywords: *Didactics of writing; Higher education; FLE; Multilingualism; Pedagogical practices; Written production*

I. INTRODUCTION

Les locuteurs algériens évoluent dans un environnement sociolinguistique caractérisé par le plurilinguisme, où coexistent l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français (Taleb-Ibrahimi, 1998 : 22). Dans ce contexte, l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE), et plus particulièrement celui de l'écrit, constitue un enjeu majeur au sein des universités algériennes. La maîtrise de la production écrite est en effet indispensable à la réussite académique des étudiants, ainsi qu'à leur insertion dans un environnement professionnel de plus en plus exigeant. La production écrite correspond à la capacité de construire un texte cohérent et structuré, répondant à des normes linguistiques précises et visant à transmettre un message clair et organisé. Toutefois, les productions des étudiants révèlent fréquemment une forte influence de l'oral, ce qui traduit des difficultés à s'approprier les spécificités de l'écrit académique (Outaleb, 2017 : 154).

Dans les pratiques universitaires actuelles, l'enseignement de l'écrit en FLE présente une grande hétérogénéité. Certaines institutions privilégient des approches traditionnelles centrées sur la grammaire et la syntaxe, tandis que d'autres adoptent des démarches plus communicatives intégrant des activités d'écriture collaborative et créative. Malgré cette diversité, les étudiants continuent de rencontrer des difficultés importantes en production écrite, notamment en matière de cohérence, de clarté et de richesse lexicale. Cette situation est particulièrement marquée chez les étudiants des filières scientifiques et techniques, qui doivent concilier l'apprentissage de contenus disciplinaires complexes et la maîtrise du français comme langue d'expression académique (Boukhannouche, 2016 : 03). Ce double enjeu constitue à la fois une difficulté et une opportunité d'apprentissage linguistique et disciplinaire.

Dans cette perspective, l'amélioration de l'enseignement de l'écrit en FLE nécessite une réflexion approfondie sur les dispositifs pédagogiques existants. Plusieurs pistes peuvent être envisagées, notamment l'intégration des outils numériques, le développement de l'écriture collaborative et la diversification des supports pédagogiques. Par ailleurs, l'évaluation devrait s'inscrire dans une démarche formative visant l'accompagnement progressif des apprentissages plutôt que la seule sanction des performances (Castéra & Navarro, 2018). Le rôle de l'enseignant demeure également central, puisqu'il doit assurer une progression cohérente, proposer des dispositifs de remédiation et accompagner les étudiants en difficulté (Rieunier, 2007).

Ainsi, dans le prolongement de ces constats, il apparaît nécessaire d'interroger de manière systématique les pratiques actuelles de l'enseignement de l'écrit en FLE dans le contexte universitaire algérien. Cette réflexion conduit à formuler la problématique suivante :
Comment les pratiques actuelles de l'enseignement de l'écrit en classe de FLE répondent-elles aux besoins des étudiants, et quelles stratégies d'amélioration peuvent être mises en place pour favoriser une meilleure maîtrise de l'écrit en français ?
Afin de répondre à cette problématique et d'apporter des éléments d'analyse précis, cette étude se fixe un ensemble d'objectifs complémentaires visant à examiner à la fois les contenus, les pratiques et les conditions d'enseignement de l'écrit, il s'agit bien de:

1. Décrire avec précision le contenu et le volume horaire du module de compréhension et production écrite (CPE/CEE)
2. Identifier des solutions visant à optimiser les séances d'écriture
3. -Analyser la cohérence du programme sur les trois années de licence

4. -Évaluer l'adéquation entre le volume horaire et les compétences rédactionnelles des étudiants

Dans le prolongement de ces objectifs, plusieurs interrogations spécifiques permettent d'orienter l'analyse et de structurer la réflexion autour des pratiques d'enseignement de l'écrit.

-Quelles sont les méthodes actuelles appliquées à l'enseignement de l'écrit en FLE à l'université algérienne ?

-En quoi les besoins linguistiques et culturels des étudiants influencent-ils leur apprentissage de l'écrit ?

-L'intégration des technologies numériques peut-elle améliorer l'apprentissage de l'écrit en FLE ?

À partir de ces questions de recherche, des hypothèses sont formulées afin d'orienter l'analyse et de proposer des pistes explicatives aux phénomènes observés sur le terrain.

-L'utilisation de méthodes communicatives et interactives (travail en groupe, projets collaboratifs) favorise un apprentissage plus dynamique de l'écrit.

-La prise en compte des besoins linguistiques et culturels des étudiants améliore leur motivation et leurs performances académiques.

-L'intégration des technologies numériques renforce l'engagement des étudiants et développe plus efficacement leurs compétences en production écrite de manière autonome.

II. L'enseignement du FLE à l'université algérienne

Étant donné que le français est la langue d'enseignement au sein du département de français, utilisée aussi bien dans les cours magistraux que dans les travaux dirigés, il nous a semblé pertinent d'analyser de manière rigoureuse le contenu ainsi que le volume horaire qui lui sont consacrés. Notre étude se concentre ainsi sur les trois niveaux du système LMD (Licence 1, Licence 2 et Licence 3) à l'université d'Oum El Bouaghi, choisie comme terrain d'investigation représentatif. Dès leur entrée à l'université, les étudiants sont confrontés à un ensemble de difficultés liées à la maîtrise de la langue française, mais également à leur adaptation à un nouvel environnement académique. Ces difficultés ne se limitent pas uniquement aux aspects linguistiques ; elles touchent également leur capacité à s'organiser, à gérer leur parcours de formation et à développer progressivement leur autonomie dans les apprentissages. Cette situation peut, dans de nombreux cas, freiner leur progression académique et affecter leur réussite universitaire.

Dans ce contexte, l'enseignement du module de compréhension et production écrite (CPE) occupe une place centrale dans le développement des compétences linguistiques des étudiants. Toutefois, l'analyse préliminaire du dispositif actuel laisse apparaître un décalage entre les exigences du module et les besoins réels des apprenants. En effet, le volume horaire accordé à cet enseignement, ainsi que les contenus proposés, semblent insuffisants au regard des difficultés observées. Plus précisément, le module CPE, dispensé en troisième année de licence (L3), est organisé sous forme de travaux dirigés (TD) à raison d'une séance hebdomadaire de 1h30, soit un total de 22h30 par semestre. Ce volume horaire relativement limité soulève des interrogations quant à sa capacité à permettre un véritable développement des compétences rédactionnelles des étudiants, d'autant plus que ces derniers doivent atteindre un niveau de maîtrise avancé de l'écrit en fin de cursus.

Ainsi, il apparaît nécessaire de reconsidérer à la fois la structuration du module, son contenu pédagogique et le volume horaire qui lui est alloué, afin de mieux répondre aux besoins réels des étudiants et d'améliorer l'efficacité de l'enseignement de l'écrit dans le contexte universitaire algérien.

Performances rédactionnelles des étudiants universitaire

Afin d'améliorer le niveau de production écrite des étudiants universitaires, plusieurs pistes pédagogiques peuvent être envisagées pour rendre l'apprentissage plus pertinent, stimulant et motivant. L'intégration de supports variés et authentiques, tels que des textes, des vidéos et des documents audio issus de la culture algérienne et francophone, permettrait d'enrichir l'expérience d'apprentissage et de favoriser une immersion plus réelle dans la langue cible. Par ailleurs, la mise en place d'ateliers d'écriture collaborative constitue une approche efficace pour encourager le travail en groupe, favoriser l'échange d'idées, développer la correction mutuelle et stimuler la créativité des apprenants. Dans la même perspective, l'utilisation d'outils numériques et de plateformes en ligne (telles que Google Docs ou des forums interactifs) offre un cadre propice à une écriture participative, permettant une interaction continue, une correction en temps réel et un partage facilité des productions écrites.

Pour accompagner ces dispositifs, il est essentiel d'organiser des séances de feedback régulier et constructif, afin d'aider les étudiants à identifier leurs points forts tout en ciblant leurs difficultés. Ce suivi progressif contribue à une amélioration continue de leurs compétences rédactionnelles. Il apparaît également nécessaire de définir des objectifs d'apprentissage clairs, progressifs et adaptés aux différents niveaux des étudiants, afin de garantir une évolution structurée de leurs compétences.

En outre, encourager la production personnelle en proposant des thèmes proches des centres d'intérêt des étudiants ou de leur réalité quotidienne peut renforcer leur motivation et leur engagement dans l'activité d'écriture. L'enseignement de différents types de textes (courriels, essais, résumés, comptes rendus) permet également de développer des compétences variées, transférables à divers contextes académiques et professionnels. Dans cette optique, la régularité des activités d'écriture joue un rôle déterminant. L'organisation de séances planifiées et fréquentes contribue à instaurer une véritable habitude rédactionnelle et à consolider progressivement les acquis. L'introduction d'activités ludiques, telles que les jeux de rôle, les concours d'écriture ou les défis rédactionnels, peut également rendre l'apprentissage plus dynamique, interactif et moins anxiogène.

Enfin, la formation continue des enseignants constitue un levier essentiel pour garantir la qualité de cet enseignement. Elle leur permet de s'approprier de nouvelles approches pédagogiques et d'exploiter efficacement les outils numériques afin de mieux accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences en production écrite.

3. Contenu et volume horaire des modules de l'écrit CEE/CPE

3.1. Description du contenu et volume horaire de L1

Niveau	Unité d'enseignement	Intitulé du module	Volume horaiore hebdomadaire	Volume horaire en 15 semaines	Type d'avaluation
L1 S1	UE F Code : UEF 1.1 Crédits : 4 Coefficients 2	CEE	3H	45H	Contrôle continu et examen
L1 S2	UE F Code : UEF 2.2 Crédits : 4 Coefficients : 2	CEE	3H	45H	Contrôle continu et examen

Tableau1- Répartition du module CEE en L1 selon le canevas pédagogique

Ce tableau présente l'organisation du module de Compréhension et Expression Écrite (CEE) destiné aux étudiants de première année licence (L1) aux semestres 1 et 2. Il relève de l'unité d'enseignement fondamentale (UEF), codée UEF 1.1 pour le S1 et UEF 2.2 pour le S2, avec un volume de 4 crédits et un coefficient de 2 pour chaque semestre, ce qui témoigne de son importance dans le parcours de formation.

Sur le plan horaire, le module est dispensé à raison de 3 heures hebdomadaires, soit un total de 45 heures sur une période de 15 semaines pour chaque semestre. Cette organisation montre une stabilité dans la répartition du volume horaire entre les deux semestres, ce qui permet une continuité pédagogique dans l'apprentissage des compétences rédactionnelles dès le début du cursus universitaire.

Concernant l'évaluation, le module repose sur un système combinant le contrôle continu et l'examen final. Cette modalité vise à assurer un suivi régulier des apprentissages tout en évaluant les acquis des étudiants en fin de semestre. Toutefois, cette configuration met en évidence un dispositif essentiellement classique, centré sur une évaluation sommative complétée par un contrôle continu, sans précision sur la nature formative des activités d'écriture.

Globalement, ce canevas montre que l'enseignement de l'écrit en L1 occupe une place structurée et relativement constante dans la formation, mais soulève également des interrogations quant à l'adéquation entre le volume horaire, les objectifs de compétence rédactionnelle et les besoins réels des étudiants en début de parcours universitaire.

Tableau2 - Progression des contenus pédagogiques du module CEE en L1

CONTENU EN L1 S1	CONTENU EN L1 S2
-Caractéristiques de la forme du discours -Marques de l'énonciation et schéma de communication -Techniques de lecture avec divers supports écrits (textes, cartes, tableaux, images) -Analyse des mots, leur agencement, ponctuation et progression des idées -Accord des adjectifs, du participe passé, participe présent et adjectif verbal -Concordance des temps -Analyse de l'énonciation	-Tri, transformation (ex. iconique vers texte), transposition, substitution, lacunaires, complétion. -Analyse de la forme du discours : caractéristiques, marques de l'énonciation, schéma de communication. -Techniques de lecture avec supports variés : textes journalistiques, cartes, tableaux, images. -Analyse linguistique : mots, agencement, ponctuation, progression des idées,

Le contenu du module de Compréhension et Expression Écrite (CEE) en première année de licence (L1), tel qu'il est présenté dans le canevas pédagogique, met en évidence une progression structurée entre les deux semestres.

Au semestre 1, l'enseignement est centré sur les bases de l'analyse du discours et de la langue écrite. Les étudiants sont initiés aux caractéristiques de la forme du discours, aux marques de l'énonciation ainsi qu'au schéma de communication. Une attention particulière est également accordée aux techniques de lecture à travers différents supports (textes, cartes, tableaux, images), ce qui vise à développer des compétences de compréhension diversifiées. Par ailleurs, des éléments linguistiques fondamentaux sont abordés, notamment l'analyse des mots, leur agencement dans la phrase, la ponctuation et la progression des idées. Le programme inclut également des notions grammaticales essentielles telles que l'accord des adjectifs, du participe passé, du participe présent et de l'adjectif verbal, ainsi que la concordance des temps et l'analyse de l'énonciation.

Au semestre 2, le contenu s'inscrit dans une logique de consolidation et d'approfondissement. Les étudiants sont amenés à travailler sur des activités plus complexes telles que le tri, la transformation de supports (par exemple du visuel vers le texte), la transposition, la substitution, les exercices lacunaires et la complétion. L'analyse de la forme du discours est poursuivie, en insistant sur les caractéristiques discursives, les marques de l'énonciation et le schéma de communication. Les techniques de lecture sont également élargies à des supports variés, notamment les textes journalistiques, en plus des supports déjà introduits au premier semestre. Enfin, l'analyse linguistique est approfondie à travers l'étude de la structuration des mots, de leur agencement syntaxique, de la ponctuation et de la progression logique des idées.

Dans l'ensemble, ce canevas révèle une progression pédagogique allant de l'acquisition des bases linguistiques et discursives vers des activités de transformation et d'analyse plus complexes, favorisant progressivement le développement des compétences en compréhension et production écrite chez les étudiants de L1.

3.2. Description du contenu et volume horaire de L2

Niveau	**Unité d'enseignement**	**Intitulé du module**	**Volume horaiore hebdomadaire**	**Volume horaire en 15 semaines**	**Type d'avaluation**
L2 S3	UE F Code : UEF 2.1 Crédits : 4 Coefficients : 2	CEE	3H	45H	Contrôle continu et examen
L2 S4	UE Fondamentale Code : UEF 2.2 Crédits : 4 Coefficients : 2	CEE	3H	45H	Contrôle continu et examen

Tableau3- Répartition du module CEE en L2 selon le canevas pédagogique

Le tableau met en évidence l'organisation du module de Compréhension et Expression Écrite (CEE) en deuxième année de licence (L2), couvrant les semestres 3 et 4. Ce module relève de l'unité d'enseignement fondamentale (UEF), codée UEF 2.1 au S3 et UEF 2.2 au S4, avec une valeur constante de 4 crédits et un coefficient de 2, ce qui confirme sa place structurante dans le parcours de formation en FLE.

Sur le plan de la charge horaire, l'enseignement est assuré à raison de 3 heures par semaine, soit un total de 45 heures par semestre réparties sur 15 semaines. Cette organisation homogène entre les deux semestres traduit une continuité dans le dispositif pédagogique, visant à accompagner progressivement le développement des compétences de compréhension et de production écrite des étudiants tout au long de la deuxième année.

Concernant l'évaluation, le module repose sur une articulation entre le contrôle continu et l'examen terminal. Cette modalité permet d'assurer un suivi régulier des apprentissages tout en validant les acquis en fin de semestre. Elle reflète une approche d'évaluation essentiellement certificative, combinée à une dimension formative à travers le contrôle continu, sans toutefois expliciter les dispositifs précis d'accompagnement des productions écrites.

Dans l'ensemble, l'organisation du module en L2 s'inscrit dans la continuité de la première année, tout en consolidant les acquis antérieurs. Elle témoigne d'une stabilité structurelle du dispositif pédagogique, mais invite également à s'interroger sur le degré de progression effective des compétences rédactionnelles des étudiants à ce niveau intermédiaire du cursus.

CONTENU EN L2 S3	CONTENU EN L2 S4
Techniques de synthèses Restructuration, réorganisation Schématisation Ressources : textes littéraires, scientifiques et/ou techniques. les locutions et expressions latines Types d'activités : Le résumé Condensation Prise de notes (annotation, soulignement, encadrement) de mots et de phrases clés Compte rendus Fiche de lecture	-Genre, style, format du texte. Textes littéraires, scientifiques ou techniques. -Discrimination : distinguer réalité et fiction, faits et opinions, juger la validité des arguments selon un système de valeurs. -Étude d'un aspect d'un texte pour analyser un personnage ou un sujet d'intérêt. -Analyse et comparaison des morales dans les fables et contes de différentes cultures. -Étude de formules et locutions administratives. -Production écrite : lettres administratives, CV, lettres de motivation, procès-verbaux.

Tableau4 - Progression des contenus pédagogiques du module CEE en L2

Le contenu du module de Compréhension et Expression Écrite (CEE) en deuxième année de licence (L2) se caractérise par une diversification progressive des compétences travaillées entre les semestres 3 et 4, avec un passage d'activités de structuration de l'information vers des tâches plus analytiques et rédactionnelles.

Au semestre 3, l'enseignement est principalement orienté vers le développement de techniques de traitement de l'information écrite. Les étudiants sont initiés à des opérations de synthèse, de restructuration et de réorganisation des contenus, ainsi qu'à la schématisation des idées. Ces apprentissages s'appuient sur des ressources variées, notamment des textes littéraires, scientifiques et techniques, afin de familiariser les apprenants avec différents registres discursifs. Le programme intègre également l'étude des locutions et expressions latines, contribuant à l'enrichissement lexical et culturel. Sur le plan des activités, l'accent est mis sur le résumé, la condensation des informations, la prise de notes (annotation, soulignement, repérage des mots-clés), ainsi que sur la production de comptes rendus et de fiches de lecture, favorisant ainsi le développement de compétences de reformulation et de hiérarchisation des idées.

Au semestre 4, le contenu évolue vers une approche plus analytique et discursive des textes. Les étudiants sont amenés à travailler sur les notions de genre, de style et de format textuel à travers des supports littéraires, scientifiques et techniques. Une attention particulière est accordée à la capacité de discrimination critique, notamment la distinction entre réalité et fiction, faits et opinions, ainsi que l'évaluation de la validité des arguments en fonction de systèmes de valeurs. Le programme inclut également l'étude approfondie de textes, permettant l'analyse d'éléments spécifiques tels que les personnages ou des thématiques ciblées. Une dimension interculturelle est introduite à travers la comparaison des morales dans les fables et contes issus de différentes traditions culturelles. Enfin, une part importante est consacrée à la production écrite fonctionnelle, notamment les lettres administratives, les CV, les lettres de motivation et les procès-verbaux, ce qui inscrit l'apprentissage dans une perspective à la fois académique et professionnelle.

Dans l'ensemble, le programme de L2 met en évidence une progression vers des compétences plus complexes, combinant traitement de l'information, analyse critique et production écrite spécialisée, tout en préparant progressivement les étudiants aux exigences académiques et professionnelles du cycle universitaire.

3. 3. Description du contenu et volume horaire de L3

Niveau	Unité d'enseignement	Intitulé du module	Volume horaiore hebdomadaire	Volume horaire en 15 semaines	Type d'avaluation
L3 S5	UEF2 Pratique de la langue Code UEF3.1 Crédits : 02 Coefficients : 01	CPE	1H30	22H30	Contrôle continu et examen
L3 S6	UEF2 Pratique de la langue Code UEF3.2 Crédits : 02 Coefficients : 01	CPE	1H30	22H30	Contrôle continu et examen

Tableau5- Répartition du module CPE en L3 selon le canevas pédagogique

L'examen du tableau relatif à la troisième année de licence (L3) met en évidence une organisation particulière du module de Compréhension et Production Écrite (CPE), inscrit dans l'unité d'enseignement fondamentale « Pratique de la langue » (UEF 3.1 au semestre 5 et UEF 3.2 au semestre 6). Ce module est faiblement pondéré avec 2 crédits et un coefficient de 1, ce qui traduit une importance relative moindre dans la maquette pédagogique de fin de cycle.

Sur le plan horaire, le dispositif repose sur une séance hebdomadaire de 1h30, soit un total de 22h30 par semestre. Ce volume, nettement réduit par rapport aux niveaux antérieurs, marque un infléchissement notable dans la place accordée à l'enseignement explicite de l'écrit en dernière année de licence.

Les modalités d'évaluation demeurent inchangées et associent contrôle continu et examen terminal, confirmant une logique de validation classique des acquis. Toutefois, cette organisation laisse peu de marge à un accompagnement intensif et individualisé des compétences rédactionnelles à ce stade avancé du parcours.

En définitive, la configuration du module en L3 semble davantage orientée vers la consolidation que vers l'entraînement approfondi. La réduction du volume horaire, conjuguée à un coefficient limité, interroge la capacité du dispositif à soutenir efficacement l'autonomisation scripturale des étudiants en fin de formation universitaire.

CONTENU EN L3 S5	CONTENU EN L3 S6
La dissertation Le compte rendu critique L'essai Le commentaire Construction / Interprétation de l'image :	écrire un texte à partir de l'analyse de l'image Initiation à la méthodologie de recherche : comment procéder à la rédaction d'un mémoire de recherche. Ecritures créatives

Tableau 6- Progression des contenus pédagogiques du module CPE en L3

L'analyse du contenu du module de Compréhension et Production Écrite (CPE) en troisième année de licence (L3) révèle une orientation nettement tournée vers la production écrite avancée et l'initiation aux exigences académiques de fin de cursus.

Au semestre 5, les apprentissages sont centrés sur des genres textuels complexes tels que la dissertation, le compte rendu critique, l'essai et le commentaire. Ces formes d'écriture mobilisent des compétences argumentatives et analytiques approfondies, supposant la maîtrise des normes discursives universitaires. Une activité de construction et d'interprétation de l'image est également proposée, invitant les étudiants à produire un texte à partir de l'analyse visuelle, ce qui favorise le développement de la capacité d'observation et de transposition.

Le semestre 6 s'inscrit dans une dynamique de consolidation et d'ouverture vers la recherche universitaire. Il introduit l'initiation à la méthodologie de recherche, notamment à travers les étapes de rédaction d'un mémoire, ce qui constitue une préparation directe aux exigences du cycle supérieur. À cela s'ajoute une dimension plus créative avec les activités d'écritures créatives, visant à encourager l'expression personnelle et la diversification des pratiques scripturales.

Dans l'ensemble, le contenu du module en L3 marque un tournant vers des compétences discursives plus élaborées, combinant écriture académique, réflexion critique et initiation à la recherche. Il traduit ainsi une volonté de préparer progressivement les étudiants à la production de textes longs, structurés et argumentés, en adéquation avec les exigences universitaires de fin de cycle.

Discussion des résultats

L'analyse des données issues des trois niveaux de licence (L1, L2 et L3) permet de mettre en évidence plusieurs constats relatifs à l'enseignement du module de Compréhension et Production Écrite (CPE/CEE) dans le contexte universitaire algérien. Globalement, les résultats montrent une progression curriculaire structurée, mais qui demeure partiellement déséquilibrée entre les niveaux, notamment en ce qui concerne l'adéquation entre les contenus proposés, le volume horaire alloué et les compétences réellement attendues des étudiants.

En L1, l'enseignement semble prioritairement orienté vers l'acquisition des bases linguistiques et discursives. Toutefois, la densité des contenus abordés dès la première année peut constituer un facteur de surcharge cognitive pour des étudiants nouvellement inscrits dans l'enseignement supérieur et encore en phase d'adaptation. Cette situation pourrait expliquer certaines difficultés persistantes observées dans la maîtrise de la cohérence textuelle et de la structuration des idées. Ainsi, bien que le niveau L1 vise à installer les fondements de l'écrit académique, la progression gagnerait à être davantage graduelle afin de permettre une appropriation plus solide des compétences de base.

En L2, les résultats indiquent une diversification significative des tâches proposées, notamment à travers les activités de synthèse, de résumé, de prise de notes et d'analyse de textes. Cette étape intermédiaire joue un rôle charnière dans le développement des compétences scripturales, puisqu'elle vise à consolider les acquis de L1 tout en introduisant des opérations intellectuelles plus complexes telles que la reformulation et la structuration de l'information. Cependant, malgré cette richesse apparente, l'articulation entre les activités proposées et leur finalité pédagogique ne semble pas toujours clairement explicite, ce qui peut limiter leur efficacité en termes de progression réelle des compétences.

En L3, les résultats révèlent une orientation plus marquée vers la production écrite académique et professionnelle, avec l'introduction de genres tels que la dissertation, l'essai, le commentaire ou encore la rédaction de documents administratifs et scientifiques. Cette dernière étape du

cursus vise clairement l'autonomisation de l'étudiant et sa préparation aux exigences universitaires de niveau supérieur, notamment la rédaction du mémoire de fin de cycle. Néanmoins, la réduction du volume horaire observée à ce niveau contraste avec l'ampleur des compétences attendues, ce qui peut limiter l'accompagnement pédagogique nécessaire à la maîtrise de ces formes d'écriture complexes.

Par ailleurs, l'ensemble des résultats met en évidence une certaine continuité pédagogique entre les trois niveaux, mais également une progression parfois implicite plutôt que pleinement structurée. Si les contenus évoluent progressivement du simple traitement de l'information vers des productions discursives complexes, l'absence d'une articulation explicite des objectifs entre les niveaux peut réduire la cohérence globale du dispositif.

Sur le plan didactique, les résultats soulignent également la nécessité de renforcer l'ancrage des apprentissages dans des contextes signifiants. L'intégration de supports authentiques et de thématiques en lien avec la réalité socioculturelle des étudiants apparaît comme un levier important pour améliorer leur engagement et leur motivation. De même, la diversification des approches pédagogiques, notamment par l'introduction d'activités collaboratives et de dispositifs numériques, pourrait contribuer à réduire l'écart entre les objectifs institutionnels et les compétences effectivement développées.

Enfin, un autre point saillant de cette analyse concerne la place de l'évaluation, qui demeure majoritairement centrée sur des dispositifs classiques de contrôle continu et d'examen. Une évolution vers des pratiques plus formatives et progressives permettrait d'accompagner plus efficacement le développement des compétences rédactionnelles tout au long du cursus.

En somme, la discussion des résultats met en lumière un dispositif d'enseignement globalement structuré mais perfectible, notamment en termes de cohérence inter-niveaux, de charge cognitive, et d'adéquation entre objectifs, contenus et volume horaire. Ces constats ouvrent ainsi la voie à une réflexion approfondie sur la reconfiguration du module CPE/CEE afin de mieux répondre aux besoins réels des étudiants en compréhension et production écrite.

Conclusion

En définitive, l'analyse du module de Compréhension et Expression/Production Écrite (CEE/CPE), tel qu'il est déployé sur les trois niveaux de licence, met en évidence une tension structurelle entre les objectifs affichés de développement des compétences scripturales et les conditions réelles de mise en œuvre pédagogique. Si la progression curriculaire semble a priori suivre une logique ascendante — allant des bases linguistiques en L1 vers des formes d'écriture académique et spécialisée en L3 — cette continuité apparaît, à l'examen, partiellement fragilisée par des déséquilibres persistants.

L'un des principaux points de tension réside dans l'articulation entre le volume horaire, la densité des contenus et le niveau d'exigence attendu. La réduction progressive du temps d'enseignement en L3, au moment où les compétences rédactionnelles requièrent pourtant une autonomie plus affirmée, interroge la cohérence globale du dispositif. De même, la surcharge potentielle observée en L1 et la diversification parfois hétérogène des activités en L2 suggèrent une progression curriculaire davantage cumulative que réellement intégrée.

Par ailleurs, les résultats soulignent une tendance à la standardisation des pratiques d'évaluation, encore largement centrées sur des modalités certificatives, au détriment d'une évaluation pleinement formative et processuelle. Cette orientation limite la possibilité d'un accompagnement différencié des apprentissages, pourtant essentiel dans un contexte de forte hétérogénéité linguistique et académique des étudiants.

En outre, bien que l'introduction progressive de genres textuels variés et de tâches complexes en L3 constitue une avancée notable, elle ne suffit pas à garantir une appropriation effective des compétences avancées en écriture académique, notamment en l'absence d'un encadrement méthodologique suffisamment soutenu et continu.

Ces constats conduisent à considérer que l'enseignement de l'écrit en contexte universitaire algérien ne peut être réduit à une simple progression linéaire des contenus, mais doit être repensé dans une logique systémique intégrant cohérence curriculaire, adaptation aux profils des apprenants et diversification des dispositifs pédagogiques. Dans cette perspective, une reconfiguration du module s'impose, fondée sur une meilleure articulation entre niveaux, un renforcement du volume dédié à la pratique guidée de l'écriture en fin de cursus, ainsi qu'une intégration plus affirmée des approches formatives et des outils numériques.

Ainsi, loin de constituer un simple support d'apprentissage linguistique, le module CEE/CPE apparaît comme un espace stratégique de construction des compétences académiques et professionnelles. Sa revalorisation constitue dès lors un enjeu central pour l'amélioration de la qualité de la formation universitaire en FLE et pour la réussite des étudiants dans leurs parcours académique et professionnel.

Références bibliographiques

Boukhannouche, L. « La langue française À l'université algérienne : changement de statut et impact », Carnets [En ligne], Deuxième série - 8 | 2016, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 27 septembre 2025. URL : http://journals.openedition.org/carnets/1895 ; DO:https://doi.org/10.4000/carnets.1895

Castéra, N et Navarro, Ch. (2018). L'évaluation au coeur des apprentissages, Réforme

du collège (J8) Bordeaux.

Outaleb A, «Les pratiques des jeunes à l'écrit en classe de FLE», Didactiques Volume (06) N° (02) Décembre 2017, pp.142-157

https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/300

Rieunier, A. 2007. Préparer un cours, Les stratégies pédagogiques efficaces. Paris : ESF, 3e éd.

Taleb-Ibrahimi, Kh. (1998), « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens ». In De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme, J. Billiez (dir.), Lidilem, Université de Grenoble 3, pp. 291-298.